

Conseil d'Administration du 8 Mars 2014 à Loudéac

Membres présents : M. Quintin, Mme Janssen, M. Haffray, M. Bernard, M. Le Gouëlec, M. Coueslan, M. Leux, M Grassart, M. Bonjour (1^{er} vice président du Gpt 22 représente les Cotes d'Armor), M. Hélias, M. Bablée, M. Le Gallo et M. Vilaud.

Membres excusés : M. Le Déléter donnant pouvoir à M. Quintin.

Ouverture de la réunion à 8 h 30

Hubert Quintin président fédéral prend la parole pour présenter l'ordre du jour.

1 / La gestion des Procès Verbaux de Conseil d'Administration fédéraux et d'Assemblée Générale Fédéral.

Le P.V. du précédent C.A. du 14 Décembre 2013 est mis aux votes et est adopté Par 10 voix contre 5.

Il est demandé conseil auprès de Mme Janssen qui est Secrétaire Nationale.

Mme Janssen explique la difficulté qu'il y a entre la synthèse des idées et ce qui a été dit par telle ou telle personne qui se sont engagées.

Il est ensuite décidé la modification du dernier P.V. du CA de Loudéac du 14 Décembre 2014.

Les lignes concernant les paroles vis-à-vis du camion du Gpt 35 et de la signature du Secrétaire fédéral seront retirées.

Le procès verbal de ce C.A. sera présenté à la lecture et à la correction à la trésorière, au président fédéral, aux deux vice-présidents et au secrétaire fédéral.

2 / La gestion des chauffeurs et des convoyeurs :

M. Pithon a passé avec succès la formation F.C.O.S. dans les établissements Forget Formation.

Par contre M. Lorand n'a pu passer cette formation car il n'était pas détenteur de la F.I.M.O.

Son coût est de 2 500 euro, plus les frais de déplacement et de restauration et dure 1 mois !

M. Lorand a signalé son désintérêt ne passera pas la F.I.M.O.

Des personnes ont donc décidé de remodeler le projet de trajet de ramassage entre le 22, le 56 et le 29.

Si le chauffeur est accompagné d'un convoyeur, ils devront s'arrêter près d'un hôtel formule 1.

Car le camion ne comporte qu'une couchette. S'il n'y a pas de convoyeur, le Président Fédéral de la sportive se réserve le droit de demander l'avis du lâcheur assermenté sur les conditions météorologiques, avant le lâcher.

Sur certain concours fédéraux il y aura peut être deux chauffeurs en fonction de l'acheminement des pigeons par deux camions.

Si il est demandé des convoyeurs, les groupements seront chargés de fournir chacun leur tour un convoyeur.

Il est demandé de contacter M. Meunier pour savoir si, s'il y avait besoin, il se porterait volontaire pour faire le convoyeur. Montauban et les 2 Toulouse H. Quintin acceptant de faire Narbonne

Il restera à déterminer si l'on garde et ou si l'on modifie les indemnités du weekend et les indemnités kilométriques.

Le président fédéral doit voir avec M. Pithon, pour les conditions de sa prestation de conduite.

3 / Présentation du matériel de Transport :

Il a été acheté un camion poids lourd de marque IVECO à Angers. M. Pithon le chauffeur était là pour l'essayer.

Prix du camion, 8 160, 00 euro TTC, soit 6 800 euros HT

Dans la négociation le camion présentait de la corrosion, des pneus limites et poreux, une batterie faible. Le vendeur accepte de refaire la peinture, mettre pneus et batterie neufs, plus **passage aux mines** etc.. le tout pour 2500 euros HT qu'il retrace du prix de vente 9 300 euros, cette opération génère une moins value de 2 500 euros HT qui nous permettent un gain de 500 euros de TVA (20%).

L'ensemble Renault plus remorque sont vendus par la fédération 1000 euros et le Mercedes 500 euros.

Mise au vote de la vente du Mercedes à 500 euros vers une filière Africaine. Il n'est pas vendu plus cher à cause de son manque de puissance, tout comme le poids lourd.

11 voix pour 5 abstentions.

Suite à la réunion du 28 décembre 2013, où les groupements 29 et 35 étaient excusés. Les groupements 22 et 56 pensaient pouvoir effectuer le ramassage à l'aide du le camion fédéral (12 H 00 de trajet au minimum), conduit par M. Lorand.

Suite à son souci de F.I.M.O., il s'avère que cette manière de ramasser n'est plus possible.

Le Gpt 22 réalisera donc son ramassage lui-même, puis convergera vers Caulnes pour mettre ses paniers dans le camion fédéral, avant que ce dernier aille à Messac pour l'enlèvement final des paniers des autres groupements Bretons à 19 H 00 au plus tard.

Le camion fédéral sera basé à Caulnes.

Le Gpt 22 utilisera un camion VL de 20m³

Il roulera le haillon à demi ouvert. 30 minutes séparent chaque arrêt de chargement, donc aucun souci pour les pigeons. 2 personnes de Dinan accompagneront le chauffeur pour le transbordement.

Le Président Fédéral a sollicité M. Leux pour élaborer un budget prévisionnel. Il fait remarquer que c'est pour servir la Colombophilie qu'il a accepté.

Les tableaux ont été créés et les calculs ont été effectués en fonction du nombre de pigeons par concours et par groupement. Après qu'il eut calculé le prix par bec vis-à-vis du coût annuel estimé d'entretien du camion.

La dernière simulation datait du 3 mars 2014. Après le changement de possibilité d'utiliser 2 chauffeurs.

Ce tableau sera à revoir, l'amortissement du camion n'y apparaissant pas. Un forfait de 2000 euros y sera intégré.

Le camion fédéral ayant une capacité de transport limitée (112 Paniers), il est demandé au Gpt 35 de transporter une partie des pigeons sur les concours fédéraux. Car il apparaît à la lecture du tableau, que 5 à 6 concours demanderont l'utilisation d'un camion supplémentaire.

Le Bureau du groupement 35 se réunissant le 22 mars il n'est pas possible à son président de donner une réponse sans que le CA du Gpt 35 eût donné son accord.

Tous les calculs ont été réalisés avec les bases d'une voiture familiale. C'était le plus simple pour M. Leux.

Les 4 groupements arrivent donc à Messac pour, les concours fédéraux chacun gérant son moyen de transport, jusqu'à Messac.

Le camion est équipé avec les racks de l'ancienne semi par M. Prono d'Auray.

7 paniers de hauteur.

La sellerie de couchage sera réalisée par M. Léopold Prono.

Il réalisera aussi un déflecteur de manière à économiser sur le carburant.

Une sérigraphie obligatoire par la DSV (pour le transport d'animaux vivants) et une annonce publicitaire seront réalisées sur le camion.

Bilan au 8 Mars 2014 sur le nouveau camion :

- Rack tribord en place
- Abreuvoirs tribord en place
- Rack et abreuvoirs bâbord à souder
- Reste à mettre en place les raccordements aux abreuvoirs, la réserve d'eau et sa vidange.

A l'arrêt, pour l'abreuvement, il faudra mettre le camion sur calles.

Il est demandé aux présidents de toutes les sociétés Bretonnes de bien vérifier l'ouverture des portes de leurs paniers. Certaines de ces portes restant coincées à l'abaissement des barres d'ouverture des racks.

Il est proposé de récompenser M. Prono et son épouse pour le temps passé à la mise en état du nouveau camion. Ainsi qu'un dédommagement financier pour le matériel utilisé, comme les disques de meuleuse, baguettes de soudure, etc.

Pas d'objection à ce sujet.

4 / Les Solutions de transport Fédéraux :

Après discussion et vote, le concours de Narbonne inter-région, où nous sommes invités, a été préféré au Bram Fédéral, par 9 voix contre 7.

Le camion du Gpt 35 ne sera pas disponible pour ce concours.

Les deux concours sur Marsac sont remplacés pour éviter deux concours à deux jours de transport. Ce sera donc :

- le 17/05 Roulet St Estèphe remplace un Marsac
- le 05/07 Limoges remplace l'autre Marsac

Ces concours ont été adoptés à l'unanimité.

Les concours de Saintes, de Jarnac, de Limoges et de Roulet seront certainement réalisés à l'aide deux camions (le camion fédéral et le camion du Gpt 35).

IL est possible, en fonction de la participation, que les concours d'Agen et de Montauban le soient également.

L'indemnité pour les chargements de paniers pour Messac reste à 200 euros.

L'indemnité pour Gérard Duval reste la même, il va poursuivre son service aux Grpts qui le désirent pour concours et entraînement sur Messac.

Il faudra demander des permis de lâcher pour les sociétés qui ont plus de 100 Km, qui lâchent chez Gérard Duval, ou bien ailleurs. Hubert Quintin précise qu'il va demander un permis de lâcher sur Messac pour toutes les semaines, pratique pour lancer les 1 an, pigeonneaux ou relancer des vieux. Les présidents de sportives doivent bien rester en contact avec les lâcheurs assermentés de manière à ce que ces derniers ne se lèvent pas pour rien, par exemple !

Ne pas mettre des heures trop tardives sur les permis de lâchers, la chronologie des lâchers tenant compte des heures mentionnées sur les permis.

Si un concours de groupement rassemble moins de 200 pigeons, les Gpt 29 et 56 pourront s'en trouver pénalisés dans les calculs, mais ils ne sont pas contre.

A la demande de J.P. LE GALLO le CA a accepté de modifier le calcul du championnat fédéral et du championnat de Bretagne : si un classement par zone ne remplissait pas les conditions requises (3 sociétés et 200 pigeons), il serait possible de prendre en compte la place obtenue dans le classement groupement ; de même si le classement groupement ne réunissait pas les conditions, il

serait possible de prendre en compte la place obtenue dans le classement fédéral en lieu et place du classement par zone ou du classement groupement.

Toujours à la demande de J.P. LE GALLO, le CA a accepté de laisser aux 4 groupements le choix de désigner leurs concours dans la catégorie fond (idem les autres catégories).

Cette année de transition dans la mise en place d'une nouvelle gestion des transports va demander à chacun de respecter le mode de transport, avec un ou deux camions. Car une fois sur la route, pas question de rappeler un camion !

Chaque responsable de centre d'enlogement se devra de remplir les paniers. Plus question de voir un panier avec 1 ou 3 pigeons. Les paniers incomplets seront disposés de manière à être complétés, au centre d'enlogement suivant. Bien sur il faudra réaliser un procès verbal si tel est le cas. Avec N° des plombs retirés, N° des plombs remis en place, origine du panier et nombre de pigeon à l'arrivée et nombre de pigeon au départ avec le lieu de modification, etc.

Le président du Gpt 29 précise qu'au prix de 0,85 euro le pigeon et avec 500 km aller retour pour un enlogement à Messac. Il est possible que le Gpt du Finistère ne puisse pas faire tous les concours fédéraux.

Le président du Gpt 29 propose un acheminement de leurs pigeons dans le 56. Pour un transport en commun après transbordement de leurs pigeons dans le moyen de transport du Grp 56, avec compensation financière bien évidemment.

La restructuration de nos moyens de transport fait apparaître de grosses difficultés quant au transport des pigeonceaux sur les lieux des concours. D'où une potentielle fonte du nombre de jeunes joués en concours cette année. A moins que d'ici les premiers concours, une solution de transport soit trouvée. Une remorque derrière un VL par exemple, etc.

Hubert Quintin et Marcel Bablee échangeront au moment du regroupement sur messac pour optimiser les déplacements.

5 / Attribution des prix :

Les récompenses seront prises chez Gérard Duval à Messac, de manière à faire travailler un colombophile de la région qui tient un commerce qui répond à cette demande.

6 / La vaccination : Ne pas oublier le Panier Sanitaire dans les camions

Le panier de secours ou sanitaire est obligatoire au cas où la DSV viendrait à vouloir prélever des pigeons pour analyse et ou pour séparer des autres un pigeon qui donnerait des signes de maladie et ou de blessures.

- Chaque colombophile doit détenir
- Sa feuille de vaccination avec le N° des pigeons vaccinés
 - la signature du témoin et celle du président de la société,
 - Les preuves d'achat et ordonnance
- Chaque société devra détenir
 - les listes de pigeons vaccinés par colombophile, signées par un témoin et le président de société
 - les preuves d'achat et ordonnance

- Camion de groupement, les chauffeurs devront avoir avec eux :
 - Une attestation sur l'honneur des présidents de société
 - Une attestation sur l'honneur du Président de groupement

- Camion fédéral, les chauffeurs devront avoir avec eux :
 - Une attestation sur l'honneur du Président fédéral
 - Attestation sur l'honneur des présidents de société par groupement

6 / Réévaluation du coût des pigeons par bec :

Marcel Esnault a envoyé un courrier aux 4 groupements pour demander une réévaluation du coût de l'enregistrement et de la gestion des résultats.

Soit augmenter le prix du bec d'un centime d'euro, ainsi que 200 euros à l'année en plus pour les départements du 22 et du 35 et 100 euros pour le 56.

Il demande 200 euros pour deux départements à cause des classements par zone. Le logiciel utilisé actuellement ne permettant pas de réaliser automatiquement le calcul des championnats !

Pour la fédération le CA accepte 10 cts d'euro par bec.

7 / Communication :

- Le 11 / 02 deux journalistes de Ouest France ont visité le colombier du Président fédéral. Nous sommes dans l'attente de sa parution.
- Il est demandé aux colombophiles d'ouvrir leurs portes de colombier durant le mois d'Avril pour les faire visiter.
- France 3 devrait visiter le président fédéral courant Avril avec une demande pour filmer un départ de concours et une arrivée.
- Il faut travailler sur le pigeon et le centenaire de la grande guerre 14-18
- Les descendants de nos pigeons tombés sous les balles, existent encore de nos jours !
- Il est demandé au responsable de la communication fédérale M. Coueslan ainsi qu'aux présidents de groupement d'envoyer aux journaux les résultats des concours à leurs correspondants locaux.
- Un Film est sorti cet automne " Henry", qui raconte la vie mouvementée d'un colombophile. La critique est bonne.

Hubert Quintin précise que tous les colombophiles disponibles seront chaleureusement attendus chez lui le jour du reportage FR3.

8 / Questions diverses :

- Championnat de France des régions : 11 pigeons
2 pigeons dans le 56 M. Le Hebbel et M. Le Gallo
3 pigeons dans les autres groupements, les noms restant à déterminer.
- Le championnat du monde en Hongrie géré par la Fédération Française de Colombophilie.
3 pigeons : M. Le Gallo, M. Duval et M. Bernard.

Récupération des pigeonceaux à Messac le 11 Avril à 19 H 00

- Le tour de France ne devrait pas passer par la Bretagne cette année, car il faut faire tourner les régions.

La séance est levée à 12h30

Le président Hubert Quintin

Le secrétaire Yann Vilaud